

COMITÉ DE PILOTAGE DE POIL DE CAROTTE

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Ce comité de pilotage est constitué pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.

A compter du 1^{er} septembre 2019, la municipalité souhaite relancer le comité de pilotage permettant d'associer les utilisateurs du service, l'équipe de Direction et les élus locaux au fonctionnement du service périscolaire et accueil de loisirs Poil de Carotte. Ce comité de pilotage a pour missions :

- D'établir une évaluation du service sur les activités déjà mises en place, les besoins, les dispositifs éducatifs existants, les compétences mobilisables.
- De valider les projets d'animation et les projets d'activités proposées par l'équipe d'animation.
- De déterminer les tarifs facturés aux familles pour chaque période scolaire, les horaires d'ouverture du service.
- De participer à l'élaboration du règlement intérieur du service.

Les membres du comité de pilotage sont désignés pour une année scolaire de septembre à août. Ils se réunissent 5 fois par an .

Un compte rendu de chaque réunion est transmis à l'ensemble des membres du comité de pilotage (titulaires et suppléants).

COUPON-RÉPONSE À RETOURNER À LA MAIRIE

Par mail : mairie@saint-christophe-du-bois.fr

Par courrier : Mairie – 31 rue du Maréchal Leclerc – 49280 SAINT CHRISTOPHE DU BOIS

Je soussigné(e),

Mme / M. (nom/prénom)

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse e-mail :

Souhaite intégrer le comité de pilotage du service Périscolaire et accueil de loisirs pour l'année scolaire 2019-2020.

Fait à Saint Christophe du Bois, le |__|__| / |__|__| / 2019

Signature